

LA FOIRE FROIDE MODIFIÉE SUR DÉCISION PRÉFECTORALE

Le 28 septembre dernier, la Ville de Sallanches se voulait optimiste et déterminée, et annonçait le maintien de la traditionnelle Foire Froide avec une programmation 2020 adaptée aux règles sanitaires en vigueur. Des ajustements néanmoins insuffisants au vu de l'évolution défavorable de l'épidémie dans la région, qui contraint la Préfecture de Haute-Savoie à redoubler de prudence quant aux manifestations prévues ces prochaines semaines sur le territoire.

C'est donc non sans déception, que Georges MORAND, maire de Sallanches, accueillait ce jour, l'annonce de la Préfecture de réétudier le maintien des Foires du département : « Nous avons tout prévu et organisé afin de proposer une Foire Froide festive et adaptée aux mesures sanitaires. Nous comprenons cette décision mais ne pouvons qu'être déçu vu le travail engagé par les services et l'implication des différents acteurs locaux - commerçants, associations, structures touristiques... - autour de cet évènement ».

Comme le Concours de la race d'Abondance, la foire dominicale et l'exposition des véhicules anciens ne pourront donc pas avoir lieu.

Les restaurateurs partenaires pourront néanmoins bien accueillir les clients tout le week-end (24 et 25 octobre) pour leurs menus traditionnels (tripes, diots et autres mets du terroir). Une vingtaine de restaurants, bars et traiteurs sont d'ores et déjà inscrits.

La liste complète sera communiquée ultérieurement sur le site internet : www.sallanches.fr.

À noter que la Préfecture de Haute-Savoie autorise également l'installation de la Fête Foraine aux dates prévues initialement (du 24 octobre au 3 novembre).

La Ville de Sallanches précise qu'elle est solidaire des efforts faits pour limiter la propagation du virus et reste mobilisée pour proposer des animations et actions qui permettent de conserver le lien social, de partager des moments de vie et de dynamiser le territoire.

